

FEDERATION COLOMBOPHILE 10^{ème} Région

Côtes d'Armor - Finistère - Ille et Vilaine - Morbihan

Assemblée Générale de Trémelin (35) du samedi 21 novembre 2015.

Accueil vers 9 h30 des colombophiles autour d'un agréable buffet constitué de petits pains aux raisins dans un cadre magnifique au pied d'un immense lac.

Début de L'AG vers 10h00, en faisant une minute de silence pour les personnes qui ont périés dans les attentats de Paris ainsi que les colombophiles disparus cette année (Pierre Vilaud Pierre Briand, Roger Fileau, Didier Nicolas et Yves Durand)

Le secrétaire procède à l'appel des sociétés:

Etaient présentes: Gévezé, Messac, Chateauneuf, Bréal, Bédée, St Pol, Ploénour, Ergué-Gabéric, Chateauneuf du Faou, Vannes, Auray; St Brieuc, Guingamp Lamballe et Dinan.

Etaient absentes: Laval, Javené, Pontorson, La Fresnaie, La Mézière, Fougères, Combourg, Brest, Lorient (excusé, mobilisés pour un lâcher de pigeons au stade de Lorient), Plévenon Quimper (excusé, Jean-Pierre Pouillaud: problème de santé)

Installation du CA

Depuis l'élection du conseil d'administration en 2013, plusieurs personnes ont quittés le bureau. De ce fait, il a fallu compléter la liste des candidats manquants.

Secrétaire: Didier Gaonach, Trésorier Jean-François Texier, Commission sportive: Didier Hervieux, Communication: Michel Vienne; Instruction: Pascal Lemoine, Commission scientifique, Yann Vilaud; Contentieux: Arnaud Rouxel. Tous cooptés à l'unanimité moins une abstention.

Le CA est installé, et peut commencer ses travaux. Le présent PV sera transmis à la préfecture du 22 pour satisfaire les exigences prévues par les statuts des associations type 1901. Pour action Hubert Quintin.

Lecture et approbation du PV de 2015

Le PV du 14 novembre 2014 à Ergué Gabéric a été lu par le secrétaire.

Le président prend la parole en annonçant qu'il avait retiré sa plainte contre Marcel Bablée, pour désamorcer les tensions diverses, décision saluée et appréciée des congressistes.

Transports fédéraux

Le président avait demandé de réaliser un devis pour la réparation du camion fédéral. Le montant de celui-ci s'élevait à 4000 €, il a donc été décidé à l'unanimité du conseil d'administration de renoncer à ces réparations.

De fait le CA a décidé de vendre le camion, il a été rétrocédé non réparé pour la somme de 4000 €. Le pare-brise fut simplement changé, mais remboursé par les assurances. Le transport des pigeons de fait n'est plus sous la responsabilité de la région.

Le CA a donc décidé majoritairement de restituer 30 000 €, aux quatre groupements Bretons.

Rapport des commissions :

Yann Vilaud conseille que tous les colombiers soient bien fermés la nuit et si possible cadenassés pour éviter tout vol de pigeons ou de détérioration de matériel ou atteinte aux animaux.

Est évoqué aussi le massacre de pigeons en 35 par Jean Pierre Gaubert de Bédée, celui-ci a été vandalisé et des pigeons sont rentrés chez lui avec une patte coupée en outre des pigeonceaux prélevés de nuit, chez lui, rentrent dans la matinée même. Face à des cas de cette nature l'amateur doit saisir son président de société, qui avisera avec le président de groupement qui lui-même doit informer les présidents, fédéral et contentieux

Pour la commission sportive le président fédéral dit que pour 2015, il n'y a pas eu de championnats fédéraux d'organisés et que seuls les podiums (3 premiers de chaque concours fédéral), seront récompensés.

André Piton n'ayant pas signé de contrat de travail, il a été décidé au sein du CA du 17.10 de ne pas donner suite à sa demande de remboursement des annuités pendant les dix ans passées en tant que chauffeur de la 10^è région. L'AG va dans ce sens également.

Dopages :

Certains tests anti dopage ont été réalisés en Belgique, et en Afrique du Sud, mais sans avoir trouvé le moindre produit illicite, donc sans valeur. Chaque contrôle coûte 500 € à la fédération nationale.

Le trésorier nous fait part de l'état des comptes : le résultat fait apparaître un solde de 10260€. Ceci s'explique par le fait de ne plus avoir à gérer le transport des pigeons. (CF en annexe le bilan de Jean -François.). L'assemblée a donné quitus au trésorier à l'unanimité moins une abstention.

Programme fédéral 2015: La saison s'est bien déroulée dans l'ensemble. Lors des concours fédéraux, Il est demandé de signaler son 1er pigeon. Marsac fut annulé pour cause de panne du camion du 29.

Programme fédéral pour 2016

28.05: Agen

11.06: Caussade

25.06: Bram souhaité inter-régions avec la 3^{ème}

09.07: Elne, Inter régions ceci est acté

23.07: Montauban semi national, acté également.

30.07: St Junien (Yearlings et pigeonceaux)

A noter que ce programme fédéral a été mis aux voix et adopté à l'unanimité, comme le CA l'avait souhaité.

Il est demandé que certains concours (1 voire 2) soient lâchés avec heure différée (pas d'heure fixe communiquée) ceci est statutaires. Sujet mis aux voix, adopté à la majorité, 4 personnes ont votés contre, et 1 abstention.

Lors des concours inter-régions, le président de la région aura la possibilité de disqualifier le joueur en cas non signalement du 1er pigeon. Par ailleurs à la grande majorité l'assemblée est favorable, au signalement du 1^{er} tombé auprès du président de la commission sportive : Objectif suivre en quasi direct l'arrivée de la course.

Dotations aux concours fédéraux pour 2016 : Le Trésorier Jean François Texier, nous annonce une dotation de 2 000 € pour ces concours, dotation qui devra intégrer notre participation aux Inter régions et au semi national de Montauban, les classements Osiris. Tout comme pour 2015 aucune surfacturation ne sera demandée aux amateurs.

Pour le championnat, il est demandé un concours femelle (fond), yearlings, et as pigeons de fond par zone départementale.

Le président de la commission sportive Didier Hervieux, a pour mission de nous présenter le championnat 2016, pour le CA fédéral de mars prochain.

Rapaces

Hubert Quintin, nous fait savoir, que lors des réunions à Lille il a constitué un groupe de travail, Mr Bourgeois de la 21 ème région, préside ce groupe où travaille également Hubert Quintin. Il serait équitable que nos amateurs soient indemnisés au même titre que les éleveurs de moutons face au loup qui reste protégé.

Mouvements de sociétés.

Auray et Vannes avaient demandé leur mutation en 11 ième, région pour 2016. Hubert Quintin informe que, tant lui, que Christian Le Fèvre avaient donné leur accord avant le 30 septembre 2015.

Jean Pierre Le Déléter interrogé par Hubert Quintin sur le revirement de situation, informe l'AG, qu'il pensait avoir fait une demande de mutation de groupement ... comme ce n'est pas le cas ils souhaitent rester en 10 ième pour 2016 et demandent au CA d'examiner les faisabilités de transports pour participer au programme fédéral 2016.

Vannes et Auray demandent à ce que la fédération régionale les transporte pour les fédéraux, le président leur rappelle que la fédération ne gère plus les transports. Les groupements ont tous reçus 7 500 €, pour s'adapter à cette nouvelle donne, la fédération a également accordé un prêt de 3 000 € à la société de Auray pour assurer les transferts 56.

Congrès national Tarbes 2016.

Pour le congrès à Tarbes, Hubert Quintin rappelle les droits des groupements. Le tirage au sort donne ...

Un délégué pour le 22 (Lamballe),

Deux délégués pour le 29, Châteauneuf du Faou et Quimper.

Trois délégués pour le 35 (Fougères, Combourg, La Fresnaie),

Un délégué pour le 56 (Vannes)

Assemblée générale 2016.

Pour l'assemblée de 2016, il a été voté qu'elle se déroule le dimanche matin, pour que les personnes qui travaillent le samedi soient plus disponibles. Jean Pierre Le Déléter assure que le 56, pourra accueillir notre manifestation.

La séance est levée pour 12h30, suivie d'un repas copieux.

La distribution des lots fut organisée pendant celui-ci dans une très bonne ambiance.

Tout le monde s'en est allé très satisfait.

Le secrétaire fédéral.

Didier Gaonach'

Le président fédéral

Hubert Quintin